Image not found or type unknown

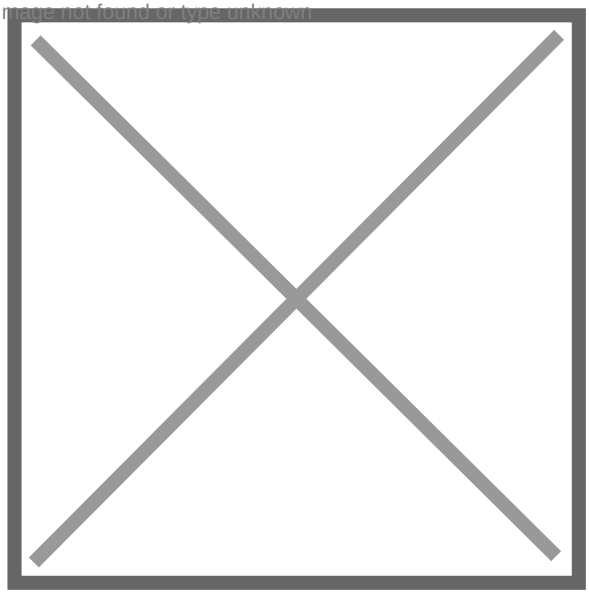

Achat maison deterioré, element retiré

Par **gaiane**, le **23/03/2009** à **11:02**

Bonjour

Mon époux et moi nous habitons Lyon et nous avons acheter une maison secondaire dans le sud avec piscine, jacuzzi , jardin d'hiver , cuisine en marbre intégré… Nous avons signé un contrat de vente dans la plus parfaite légalité .

Lorsque nous sommes arrivé sur les lieux, a la remise des clés nous nous sommes aperçu que le jacuzzi avait été enlevé ainsi que la cuisine en marbre.

Nous nous sommes aperçu aussi que des murs étaient largement fissuré, nous avons appelé le voisin charpentier pour un conseil, et il nous a dit que cela mettait en danger la sécurité de la maison.
Quel sont nos possibilité ?
Doit 'on intenter un procès devant le TGI ou autre juridiction, avons nous un délai, y a t'il des étapes a respecter ?
Quel est le régime juridique ? les articles de lois qui réglementent ce problème ?
Et surtout quel sont nos recours ?

En vous remerciant

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés